

FÉVRIER 2008

## Fécondité soutenue en Île-de-France



Gino Carrier

**Avec deux enfants par femme en 2005, l'Île-de-France conserve un taux de fécondité supérieure à la moyenne métropolitaine. Si les Franciliennes, encore plus fécondes qu'en 1999, le sont désormais à tous les âges, la hausse est particulièrement marquée chez les plus de 31 ans. La Seine-Saint-Denis et le Val-d'Oise restent les départements franciliens où les femmes mettent au monde le plus d'enfants.**

### La France, pays le plus fécond d'Europe

Avec deux enfants par femme en 2006, la France a atteint son niveau le plus haut depuis trente ans et devient le pays le plus fécond d'Europe avec l'Irlande. C'est un des seuls pays de l'Europe des quinze à assurer le renouvellement des générations.

En Europe, les liens habituellement observés entre taux de fécondité et valeurs familiales traditionnelles (forte pratique religieuse, nuptialité élevée, faible divorcialité) ne sont plus évidents, excepté en Irlande.

Une étude de l'OCDE de 2003 montre une nette corrélation entre l'indicateur conjoncturel de fécondité<sup>(1)</sup> (ICF) et une politique familiale généreuse<sup>(2)</sup>. Selon cette étude, 72 % des différences observées entre pays en matière de fécondité (de 1998) tiennent à trois facteurs : l'offre de garde des enfants de moins de trois ans, le niveau d'éducation et le taux de chômage des femmes. Il en résulte que l'influence des politiques publiques sur la fécondité s'exerce non seulement au travers des politiques familiales proprement dites, mais également au travers des politiques d'éducation, de formation et de l'emploi.

En France, le développement d'une politique active de soutien aux mères salariées connaît un grand essor dans les années 1970-1990. Les crèches collectives, publiques ou familiales, se développent (40 000 places en 1972, 250 000 en 2004) et l'école maternelle est gratuite pour les enfants dès l'âge de trois ans, voire deux ans. En 2002, 35 % des enfants de deux ans et 99 % des enfants de trois ans sont scolarisés (contre respectivement 18 % et 61 % en 1972). Ces mesures permettent un doublement des capacités d'accueil entre 1975 et 1990, conjointement à une hausse de l'activité salariée des mères de deux enfants (de 64 %

en 1982 à 77 % en 1990 et 81 % en 1999 en Île-de-France).

Au cours des vingt dernières années, deux types de mesures sont mises en place. En 1985, la création d'une allocation parentale d'éducation permet aux femmes ayant un troisième enfant de retrouver leur emploi après un arrêt pouvant aller jusqu'à trois ans. En 1994, cette allocation est étendue aux familles de deux enfants dont l'un a moins de trois ans<sup>(3)</sup>.

D'autre part, les incitations fiscales pour les gardes d'enfants à domicile, en nourrice ou en crèche se multiplient. Alors que l'allocation parentale d'éducation incite les femmes peu qualifiées à se retirer du marché du travail (leur taux d'activité a diminué de 62 % en 1993 à 50 % en 2002), le recours aux aides fiscales favorise les familles aisées.

### L'Île-de-France, parmi les trois régions les plus fécondes de France

En 2006, le nombre de naissances en Île-de-France est de 182 800, soit le niveau le plus haut jamais atteint depuis longtemps.

La tendance à la hausse qui prévaut depuis le milieu des années 1990 ne se dément pas.

Pourtant, le nombre de femmes aux âges les plus féconds (de 25 à 34 ans) n'a cessé de diminuer (938 000 en 2000, 888 000 en 2005). Cette baisse est toutefois largement compensée par

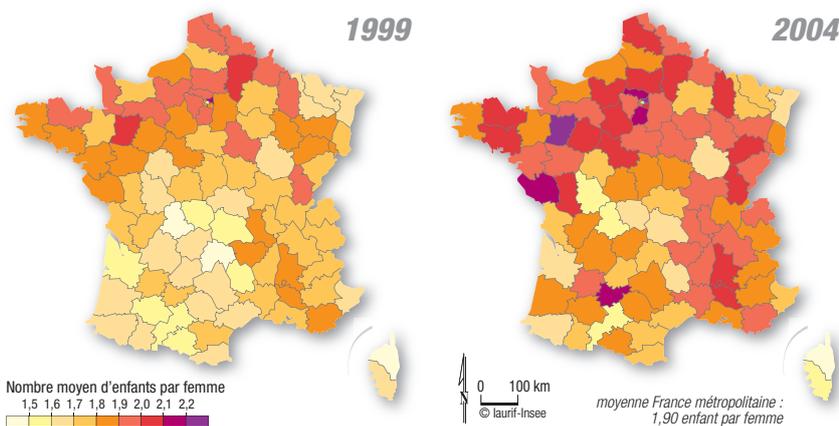
(1) Nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

(2) Voir G. Castles, «The world turned upside down : below replacement fertility, changing preferences and family-friendly public policy in 21 OECD countries», *Journal of Social Policy*, vol. 13, n° 3, 2003.

(3) A. Daguerre, «Enfant ou travail, un dilemme toujours actuel» in *Le Monde Diplomatique*, novembre 2004.

**Fécondité soutenue en Île-de-France**

**La France reprend des couleurs**



Source : Insee, état-civil et recensement de la population de 1999 (exploitation principale)

le fait que les femmes ont en moyenne plus d'enfants qu'au cours des années précédentes. En 2005, l'ICF est de deux enfants par Francilienne contre 1,95 en 2003.

L'Île-de-France figure parmi les trois régions françaises les plus fécondes, avec les Pays de la Loire (2,01 en 2004) et la Picardie (1,99). Elle n'était qu'au sixième rang en 1999 avec 1,88 enfant par femme.

Depuis le milieu des années 1980, l'ICF francilien est supérieur à celui de la France métropolitaine.

Ces différences résultent de multiples facteurs, difficilement dissociables les

uns des autres. Quelques éléments peuvent néanmoins expliquer une partie de l'écart observé : la part des naissances de couples dont l'un des parents au moins est étranger, le taux d'activité féminin francilien et les structures d'accueil de la petite enfance.

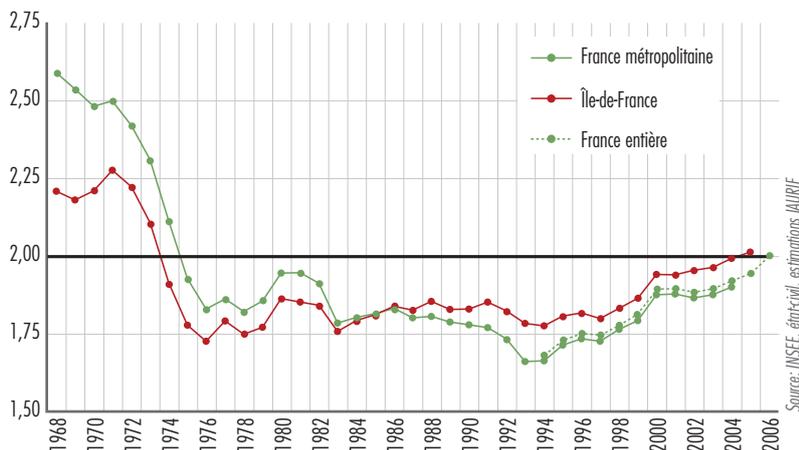
L'Île-de-France regroupe près de 40 % de la population étrangère présente en France. Cette population traditionnellement un peu plus féconde est à l'origine d'une part plus importante de naissances en Île-de-France que dans le reste de la France métropolitaine : les naissances issues de couples dont au moins un des parents est étranger représen-

tent 36 % des naissances franciliennes. Ces naissances ne représentent que 13 % des naissances provinciales. Deuxième élément, le taux d'activité des femmes. Il est de 5 points plus élevé en Île-de-France (71,6 %) qu'en province (66,4 %) (4). De même, le taux de chômage féminin est sensiblement plus faible dans la région (10 %) qu'en France métropolitaine (10,8 % en 2005). Or, les pays d'Europe où les taux d'activité féminine sont les plus élevés coïncident souvent avec ceux où les indicateurs conjoncturels de fécondité sont les plus hauts.

Autre élément notoire, le taux d'équipement en accueil collectif au 1<sup>er</sup> janvier 2005 est plus élevé en Île-de-France : 163 places pour 1 000 enfants nés au cours des trois dernières années contre 106 en France métropolitaine. Les disparités départementales restent toutefois importantes : de 65 dans le Val-d'Oise et 84,5 en Seine-et-Marne (deux départements où les proportions de familles sont pourtant nombreuses) à 240 à Paris et 276 dans les Hauts-de-Seine (5).

Le fait que les proportions de naissances hors mariage soient corrélées à une fécondité élevée dans la plupart des pays de l'Europe de l'Ouest ne se vérifie pas au niveau national : l'Île-de-France, où l'indicateur conjoncturel de fécondité est plus élevé, ne compte que 41 % de naissances hors mariage contre 48 % en province.

**L'Île-de-France comme la France retrouve des niveaux d'indicateurs conjoncturels de fécondité similaires à ceux du début des années 1970**



**Fécondité faible à Paris, élevée en Seine-Saint-Denis**

Au sein de la région, la fécondité varie d'un département à l'autre. Ces disparités tiennent aux différences de structure sociodémographique. Ainsi, la fécondité est maximale en Seine-Saint-Denis : ce département compte une forte proportion d'ouvriers et d'étran-

## Fécondité soutenue en Île-de-France

gers, populations traditionnellement plus fécondes. En 2005, la part des naissances de mère étrangère est de 40 % en Seine-Saint-Denis contre 31 % en 1990. Elle dépasse les autres départements franciliens de 17 points. La hausse des naissances de mères étrangères dans ce département peut être imputée à l'augmentation de l'immigration étrangère depuis une dizaine d'années<sup>(6)</sup>.

La présence d'étrangers n'explique pas toujours le niveau de la fécondité. À Paris, où leur part est la plus importante après la Seine-Saint-Denis, le nombre moyen d'enfants par femme est de loin le plus bas de la région (1,6 en 2004). Dans ce cas, c'est un effet mode de vie qui joue : logements majoritairement petits et nombre important de femmes vivant seules<sup>(7)</sup>.

Parmi les autres départements, outre

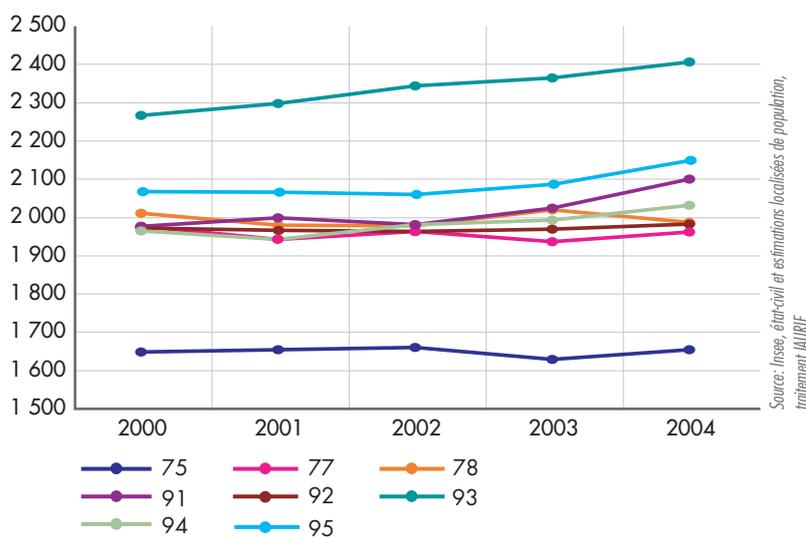
### La population étrangère : une population plus féconde ?

En 2005, les mères étrangères contribuaient à 12 % des naissances métropolitaines (94 000 naissances).

Ce nombre de naissances est le produit de deux facteurs indépendants : le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants et leur propension à en avoir.

Or, les femmes étrangères ne représentent que 7 % des femmes en âge d'avoir des enfants, mais leur taux de fécondité (3,3 enfants par femme en 2004) est plus élevé que celui des Françaises (1,8 enfant par femme). Cette « forte » fécondité est influencée par le fait que, pour les femmes immigrées (nées étrangères à l'étranger), l'année de la migration marque une forte discontinuité entre une faible fécondité avant le départ et une forte fécondité dans les quelques années qui suivent la migration. Après quoi, la fécondité des immigrées se rapproche progressivement de la fécondité des femmes nées en France. Il est donc important de nuancer le calcul classique du taux de fécondité de ces femmes, qui surestime leur fécondité en leur attribuant tout au long de la vie un profil de fécondité qui reste marqué par le rattrapage des naissances faisant suite à la migration.

### La Seine-Saint-Denis, département le plus fécond de l'Île-de-France



le Val-d'Oise qui continue à se caractériser par une fécondité plus élevée, la fécondité reste à des niveaux comparables.

### Les couples mixtes soutiennent la natalité

De 1998 à 2005, la proportion d'enfants nés en Île-de-France dont au moins un des parents est de nationalité étrangère est passée de 30 % à 36,1 %. C'est principalement la part des enfants issus de couples mixtes qui s'accroît (de 14,5 % de l'ensemble des naissances franciliennes en 1998 à 19,8 % en 2005), celle des enfants ayant deux parents étrangers augmentant beaucoup plus modérément (de 15,4 % à 16,4 %). Ainsi, en 2005, 28 900 enfants sont nés de deux parents étrangers (25 500 en 1998), 34 900 d'un couple mixte (23 900 en 1998), et 112 700 de deux parents français (115 500 en 1998).

Cette augmentation des naissances d'enfants issus de parents étrangers fait écho à l'augmentation du flux d'immigration, ainsi qu'à celle des mariages d'étrangers et surtout des mariages mix-

tes : ces enfants sont majoritairement nés de couples mariés, 57 % parmi les couples mixtes, et 71 % parmi les couples d'étrangers (55 % parmi les couples de Français).

Les données de l'Insee ne permettent pas de connaître la nationalité du père, notamment pour les enfants nés hors-mariage avant 1997. On peut toutefois replacer l'évolution récente dans une perspective plus longue, à partir des proportions d'enfants nés de mères étrangères. Cette proportion, qui était de 18,4 % en 1975 et de 21,2 % en 1981 s'est accrue progressivement pour atteindre 25,8 % en 2005.

### Les mères trentenaires, toujours plus nombreuses

Le décalage dans le calendrier des naissances, observé depuis le début des années 1980 en Île-de-France, semble marquer une pause. En 2004, c'est à tous les âges que les taux de fécondité sont plus élevés qu'en 1999. Toutefois, la hausse est plus marquée parmi les femmes de 31 ans et plus (voir graphique).

## Évolution des naissances et des décès en Île-de-France

	Naissances					Décès					Solde naturel					ICF 2004*
	1990	1995	2000	2005	2006	1990	1995	2000	2005	2006	1990	1995	2000	2005	2006	
75	31 487	29 809	31 940	31 378	31 748	19 718	18 487	16 022	14 666	14 076	11 769	11 322	15 918	16 712	17 672	1,65
92	22 151	22 590	24 699	24 588	25 426	10 962	10 811	10 010	9 647	9 249	11 189	11 779	14 689	14 941	16 177	1,98
93	24 402	22 834	25 082	26 760	27 916	9 529	9 221	8 734	8 333	8 452	14 873	13 613	16 348	18 427	19 464	2,40
94	19 100	18 490	19 759	19 947	20 948	9 290	9 190	8 543	8 099	7 959	9 810	9 300	11 216	11 848	12 989	2,03
77	16 642	16 411	17 851	18 317	18 986	7 670	7 981	8 192	8 099	7 898	8 972	8 430	9 659	10 218	11 088	1,96
78	20 348	19 742	20 304	19 766	20 438	7 751	8 188	8 326	8 119	8 072	12 597	11 554	11 978	11 647	12 366	1,98
91	16 686	16 489	17 162	17 753	18 281	6 650	6 971	6 979	6 920	6 838	10 036	9 518	10 183	10 833	11 443	2,09
95	17 412	16 643	17 378	18 012	19 015	6 576	6 724	6 762	6 618	6 528	10 836	9 919	10 616	11 394	12 487	1,97
<b>Île-de-France</b>	<b>168 228</b>	<b>163 008</b>	<b>174 175</b>	<b>176 521</b>	<b>182 758</b>	<b>78 146</b>	<b>77 573</b>	<b>73 568</b>	<b>70 501</b>	<b>69 072</b>	<b>90 082</b>	<b>85 435</b>	<b>100 607</b>	<b>106 020</b>	<b>113 686</b>	<b>1,98</b>

Source : Insee, état civil

\* traitement laurif

Par conséquent, l'âge moyen de la maternité des Franciliennes continue d'augmenter. En 2005, les Franciliennes ont en moyenne 30,7 ans à la naissance de leur enfant, soit un an de plus que les Françaises dans leur ensemble.

L'âge moyen à la maternité des Franciliennes était de 30,3 ans en 1999 et 29 ans en 1990. Mais, le recul de l'âge à la maternité se ralentit : entre 1999 et 2005, il n'augmente plus que de 0,20 % par an, contre 0,49 % sur la période 1990-1999 et 0,65 % sur la période 1982-1990.

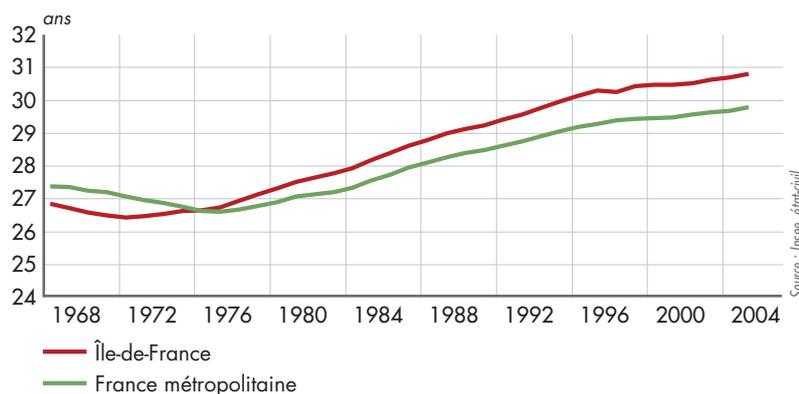
La Seine-Saint-Denis et le Val-d'Oise sont les départements où les Franciliennes sont les plus jeunes à la naissance de leur enfant (30 ans). Ce sont aussi les départements où l'âge moyen à la maternité a le moins progressé depuis 1999. *A contrario*, les âges moyens des mères de Paris et des Hauts-de-Seine sont les plus élevés (respectivement 31,8 ans et 31,4 ans). C'est également dans ces deux départements que les âges moyens ont le plus augmenté au cours des six dernières années.

## L'excédent naturel francilien : plus de 40 % de l'excédent national

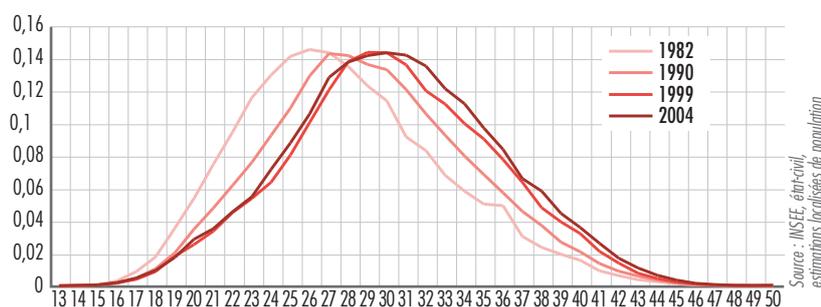
L'excédent naturel francilien, différence entre le nombre des naissances et celui des décès, tend à croître depuis le début des années 1990. Il était de 83 000 en 1993, 101 000 en 2000 et de 106 000 en 2005.

Depuis le début des années 1990, l'Île-de-France contribue, en moyenne, pour 43 % à l'excédent naturel national, avec des variations selon les années (38 % en 1990, 46 % en 2003, 43 % en 2005). L'importance de cet excédent naturel tient autant aux effets structurels de sa pyramide des âges qu'à des différences de comportement : en Île-de-France, les personnes âgées sont relativement moins nombreuses et les jeunes femmes en âge d'avoir des enfants relativement plus nombreuses. Si l'Île-de-France avait la fécondité et la mortalité de la France, son solde naturel serait deux fois moindre.

### Âge moyen à la maternité des Franciliennes et des Françaises



### Taux de fécondité par âge



(4) Source : Insee, Île-de-France à la page, n°277, janvier 2007

(5) Source : FINESS, Statistiques départementales, conseils généraux - DREES.

(6) Sagot M., « Quatre immigrés sur dix s'installent en Île-de-France », Note rapide, n° 432, Laurif, 2007

(7) Atlas des Franciliens, tome 3 : Population et modes de vie, Insee-laurif, 2002

## Politique familiale et fécondité dans trois pays d'Europe

### Emploi des mères et garde des jeunes enfants en Europe

	Taux de couverture des moins de 3 ans en structure collective*, haltes-garderies et assistantes maternelles en 2000	% femmes 25-64 ans ayant achevé le 2 <sup>e</sup> cycle des études secondaires en 2000	Taux d'activité des femmes 15-64 ans en 2001	Taux de chômage des femmes en 2000	Indicateur conjoncturel de fécondité 2004
France	30 %	62 %	63 %	10,9 %	1,91
Irlande	31 % (1997)	58 %	57 %	4,2 %	1,93
Suède	48 %	77 %	74,3 % (2000)	5,3 %	1,75
Allemagne	7 %	81 %	64 %	8,7 %	1,36
Italie	6 %	45 %	48 %	13,6 %	1,33
Espagne	5 %	39 %	51 %	16,0 %	1,32

\* Ensemble des services de garde prenant en compte les structures collectives de type crèches, haltes-garderies, kindergarten et assistantes maternelles. En revanche, la prise en charge des jeunes enfants par l'école maternelle n'est pas comprise. Or le taux de couverture n'est pas négligeable dans certains pays comme par exemple la France.

Source : H. Périer, «Emploi des mères et garde des jeunes enfants en Europe» in Revue de l'OFCE, juillet 2004

**Allemagne :** Avec 1,34 enfant par femme en 2005\*, l'Allemagne risque d'avoir la population la plus vieille du monde en 2035.

Dans ce pays, marqué par un héritage chrétien et conservateur, les femmes qui font garder leurs enfants sont stigmatisées et surnommées les «mères corbeaux» (*Rabenmütter*), c'est-à-dire mauvaise mère, marâtre.

Les Allemands estiment majoritairement que c'est à la famille d'assurer l'éducation des enfants.

Le monde politique entretient cette vision : Gerhard Schröder (1998) s'était moqué du «ministère de la Famille et de tout le tralala», tandis que Paul Kirchhof (2005) affirmait : «La mère fait carrière au sein de la famille. Le père subvient aux besoins économiques de sa femme et de ses enfants». Le deuxième salaire est tellement imposé qu'il dissuade le travail des femmes.

Les crèches sont quasi inexistantes. Les «jardins d'enfants», payants, ferment leurs portes avant le déjeuner et l'école libère les enfants l'après-midi jusqu'au bac.

Les Allemandes se retrouvent contraintes de choisir entre vie familiale et vie professionnelle. 40 % de celles ayant fait des études supérieures restent sans enfant. La chancelière Angela Merkel semble vouloir changer la donne avec une allocation parentale (67 % du dernier salaire, plafonné à 1 800 € par mois), versée pendant 14 mois au lieu de 12 si le père prend lui aussi un congé, et la création de 500 000 places de crèches supplémentaires d'ici 2013.

**Italie :** Avec 1,31 enfant par femme en 2005\*, l'Italie détient un des plus faibles taux de fécondité de l'Europe des quinze.

La grande majorité des Italiens ne conçoivent pas d'avoir des enfants en dehors du mariage. Or, pour se marier, l'autonomie financière et résidentielle est nécessaire. Le chômage particulièrement élevé, la crise du logement et l'absence d'aides spécifiques entraînent des cohabitations de plus en plus longues entre parents et enfants.

Par ailleurs, les prestations publiques d'accueil de jour pour les enfants de moins de 3 ans sont rares car les responsabilités des femmes dans la sphère domestique avaient été institutionnalisées et les prestations privées sont peu développées. Les dépenses consacrées à la famille ne représentent que 3,8 % du total des dépenses de protection sociale en 2002, contre 7,7 % pour la moyenne de l'Europe des quinze.

Dans ce contexte, les systèmes d'aides informelles (grands-parents) sont les plus utilisés par les familles, que ce soit sous forme financière ou de services en nature.

**Suède :** En 2005\*, l'indice conjoncturel de fécondité de la Suède est de 1,77 enfant par femme.

Ce pays est le pionnier de politiques familiales généreuses à l'égard des parents et des enfants. Les Suédois bénéficient d'un congé parental de 13 mois rémunéré à 80 % du salaire à prendre après la naissance. Corrélativement, les crèches collectives n'accueillent pas les enfants avant un an, estimant qu'il est meilleur pour leur développement de rester avec leur mère.

Une législation de 1995 garantit aux parents actifs le droit à une place dans le système public de prise en charge pour tout enfant de 1 à 12 ans. Les équipements d'accueil de la petite enfance sont nombreux : en 1997, 73 % des enfants de moins de six ans étaient pris en charge dans une structure d'accueil financée par les municipalités.

Dès 1971, l'imposition séparée rend plus intéressant, pour un couple, que la femme ait un emploi plutôt que l'homme augmente ses heures de travail. Le taux d'activité des femmes est très élevé.

\*Source : Chiffres Eurostat

**Fécondité soutenue  
en Île-de-France**

**Pour en savoir plus :**

---

- Daguerre A., «Enfant ou travail, un dilemme toujours actuel», *Le Monde Diplomatique*, novembre 2004.
- *Atlas des Franciliens*, tome 3 : Population et modes de vie, Insee-Iaurif, 2002.
- Richet-Mastain L., «Bilan démographique 2006, un excédent naturel record», *Insee Première*, n° 1 118, janvier 2007.
- Prioux F., «L'évolution démographique récente en France», *Population*, n° 4, 2005.
- Héran F. et Pison G., «Deux enfants par femme dans la France de 2006 : la faute aux immigrées ?», *Population et Sociétés*, n° 432, mars 2007.
- Toulemon L., «La fécondité des immigrées : nouvelles données, nouvelle approche», *Population et Sociétés*, n° 400, 2004.
- Fagnani J., Math A., «Les récentes réformes de la politique familiale en Allemagne : de nouveaux horizons pour les femmes ?», *Droit Social*, n° 5.
- Treve A., «L'Italie, de la surnatalité aux berceaux vides», *Vingtième Siècle*, n° 95, mars 2007.
- Sagot M., «Quatre immigrés sur dix s'installent en Île-de-France», *Note rapide*, n° 432, Iaurif, 2007.
- Louchart P., «La population francilienne parmi les plus jeunes et les plus fécondes de l'Union européenne», *Note rapide*, n° 392, Iaurif, 2005.

---

**INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE**

Directeur de la publication : François Dugeny  
Rédactrice en chef : Marie-Anne Portier  
Article : Sandrine Beauflis

Conception-réalisation : Studio Iaurif  
Maquette : Jean-Eudes Tilloy  
Diffusion par abonnement : le numéro : 5 €  
76 € les 40 numéros (sur deux ans)  
Service diffusion-vente Tél. : 01.77.49.79.38

Librairie d'Île-de-France :  
15, rue Falguière - 75015 Paris  
Tél. : 01.77.49.77.40  
<http://www.iaurif.org>  
ISSN 1267-2580

---